

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

PUBLIC – PRIVÉ

MÊMES ENJEUX, MÊME COMBAT !

Le 16 novembre, la CGT appelle au mouvement unitaire contre une politique qui remet en cause de manière systématique tous nos droits collectifs et conquis sociaux : code du travail, statuts, retraites, assurance chômage... sont tous dans le viseur du gouvernement. Au centre de cette offensive, la volonté de faire baisser ce que les patrons appellent le « coût du travail », c'est-à-dire nos salaires et traitements...

Attaques contre le salaire socialisé, la CGT dit non !

Tout comme son prédécesseur, Macron se veut le président du pouvoir d'achat. Sarkozy voulait nous faire travailler plus pour gagner plus. Macron veut nous soigner moins, nous payer moins et nous donner l'illusion de pouvoir dépenser plus.

La puissante mobilisation unitaire du 10 octobre n'est pas parvenue à infléchir le gouvernement, elle doit se poursuivre et s'amplifier. Les organisations FO, Solidaires, FAFP, rejointes par la FSU, appellent à l'action avec la CGT !

Le salaire socialisé c'est quoi ?

Le salaire socialisé, dit salaire « différé », ne se limite pas à ce qui est viré chaque mois sur notre compte en banque (le salaire net), mais inclut également les cotisations sociales (parts salariale et « patronale »).

Les cotisations dites « patronales » sont de l'argent que l'employeur nous doit au titre de notre travail, comme notre salaire.

Le patronat, les politiques nous parlent de charges sociales depuis des décennies.

Ces charges, comme ils les appellent, sont au contraire des cotisations qui nous permettent d'avoir un système de santé de qualité envié dans le monde entier, un système de retraite certes dégradé mais qui a l'avantage d'exister, une prise en compte des accidentés du travail et une politique familiale.

Ce système, fondé sur le principe initial du « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », est gravement attaqué par Macron qui veut y mettre fin sous prétexte d'augmenter notre pouvoir d'achat.

La suppression des cotisations sociales sur les salaires du privé à partir du 1er janvier 2018, c'est une fausse bonne idée, voire une manipulation, car c'est encore une fois une part de notre salaire qui part dans les poches des patrons et des spéculateurs.

ENSEMBLE POUR :

- **L'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures**
- **La reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP**
- **Des créations d'emplois statutaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions**
- **Le non-rétablissement du jour de carence**
- **La revalorisation des carrières, des filières et les cadres d'emplois, notamment ceux à prédominance féminine afin d'appliquer le principe: « un salaire égal pour un travail de valeur égale », ainsi que la reconnaissance des qualifications ;**
- **La reconnaissance de la pénibilité par le maintien et l'extension de la catégorie active**
- **Les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT).**

Pourquoi la CGT est-elle opposée à la CSG ?

La Contribution sociale généralisée est en effet un moyen de financement de la protection sociale par l'impôt et non plus par les cotisations. Elle s'est en parties substituée aux cotisations sociales (assurance maladie et famille), mais ne crée pas de droits, contrairement aux cotisations... Les entreprises ne payent pas de CSG.

Depuis l'année de sa création en 1991, la CSG a été utilisée pour faire baisser le « coût du travail »... plus la CSG augmente, plus les exonérations de cotisations patronales augmentent !

Or le gouvernement Macron compte augmenter de 1,7 point la ponction de la CSG pour les fonctionnaires, ce qui correspond, à compter du 1er janvier 2018, à une diminution nette du salaire en moyenne de 40 euros/mois. Il entend la compenser en diminuant les cotisations de l'employeur !

Concernant les retraités, dès lors qu'ils touchent plus de 1 200 euros par mois, ils seraient assujettis à l'augmentation de 1,7 point de la CSG. Mais, ne payant pas de cotisations chômage (et pour cause), ils seraient donc ponctionnés au total de plusieurs dizaines d'euros par mois pour financer, entre autres, la suppression de la cotisation pour l'assurance chômage des actifs. Une assurance chômage à laquelle les retraités, par définition, ne pourront jamais prétendre !

C'est pourquoi la CGT estime qu'il est urgent de mettre fin au cycle infernal des politiques d'austérité qui affaiblissent l'économie et appauvrissent les populations.

LA CGT REVENDIQUE POUR TOUTES ET TOUS :

- **Une augmentation générale des salaires sur la base du SMIC à 1 800 euros**
- **Une protection sociale de haut niveau reposant sur des cotisations et non sur la CSG**
- **Une réduction du temps de travail à 32h afin de créer massivement de l'emploi**
- **Le développement des services publics avec des créations d'emplois statutaires.**

La CGT lance un appel à se mobiliser massivement dans les grèves et manifestations organisées partout en territoire le 16 novembre prochain.

Dans les mairies, dans les départements, dans les régions, dans les établissements publics, des exécutifs appliquent des mesures d'austérité, réorganisent, restructurent, suppriment des postes, mettent en place un management de plus en plus brutal... tout cela préparant le terrain aux projets gouvernementaux.

**ALORS, LE 16 NOVEMBRE,
FAISONS CONVERGER NOS
REVENDEICATIONS LOCALES
ET NATIONALES,
PAR LA GRÈVE
ET LES MANIFESTATIONS.**

**Départ local
à la manifestation
13h30
devant
la mairie
des Lilas**

Je me syndique à la CGT

Nom :

Prénom :

Service :

Téléphone :

Email :

À déposer dans la boîte aux lettres du syndicat
au 82bis avenue Pasteur ou à remettre à un militant.